

# Les Arbitres

La source de tout: 601.4.10 RIS 2008

## ➤ Documents de référence :

- Règlements
  - RIS 2008 et les précisions et instructions
  - Règlements d'ACA
  - Règlements de SQA
  - Règlements de Zone
  
- Divers formulaires et documents
  - Procès-verbal des décisions du jury (avec ou sans réclamations)
  - Procès-verbal du juge arbitre (Rapport de l'arbitre)
  - Fiche de contrôle des juges de portes
  - Formulaire de réclamations
  - Feuilles de contrôles des arbitres au départ et à l'arrivée
  - Ordre du jour pour les réunions des entraîneurs

## ➤ Quoi faire lors d'une course de Zone :

- Avant la course
  - Réunion des chefs d'équipes
    - Sélection / confirmation du jury
    - Tirage au sort
    - Remise des dossards
  - Inspection du parcours
  - Réunion du jury
- Pendant la course (après chaque manche)
  - Cueillette des rapports :
    - Arbitre au départ
    - Arbitre à l'arrivée
    - Chef des juges de portes
  - Rapport de l'arbitre:
    - Affichage des DSQ
  - Réclamations?
  - Inspection du nouveau parcours (entre la première et seconde manche)
  - Réunion du jury (entre la première et seconde manche)
- Après la course
  - Réunion du jury
  - Réclamations?



# Aide-Mémoire Pour Les Arbitres

Tirage au sort

601.4.10 RIS 2008

Inspection de la piste

601.4.10 RIS 2008

Réception des rapports des juges au

601.4.10 RIS 2008

départ et à l'arrivée

Faux départ *vs.* départ tardif (« Faise start *vs.* delayed start »)

– Exécution du départ 613.3 RIS 2008

– Ordre de départ 613.4 et 805.3

RIS 2008

– Retard au départ 613.6 RIS 2008

Réception des rapports des juges de porte

601.4.10 RIS 2008

Fiche de contrôle du juge de porte doit contenir (661.2 RIS 2008):

– Le nom du juge de porte

– La manche

– Numéro de dossard du concurrent

fautif

– Numéro de la porte où la faute a été

commise

– Un croquis 661.2.1 RIS 2008)

601.4.10 RIS 2008

Procès verbal de l'arbitre

– Doit indiquer le # de dossard de tous les DNS et DNF

tous les DSQ

– Doit indiquer la raison pour un

DSQ

○ # de porte incorrectement

passé

○ # de règle, si inraction

○ Le nom du juge de porte, le

cas échéant

*N.B. toutes les règles techniques de chaque discipline!!!!*

RIS 2008  
N.b - ouvriers de piste : 604.4.6.1 et 605

RIS 2008  
Au point de vue disciplinaire : 604.4.6.3

604.4.6.2 RIS 2008  
Au point de vue de l'organisation :

RIS 2008  
Au point de vue technique : 604.4.6.1

Générales : 601.4 RIS 2008  
confirmées par le jury

- Sous réserve et doivent être  
601.4.5.7 RIS 2008

Doivent être signés et indiqués le résultat  
du vote - 601.4.5.5 RIS 2008

sauf 646.3 RIS 2008  
exprimées 601.1.5.3 RIS 2008,

- Majorité simple des voies  
601.4.5.4 RIS 2008

- Vote prépondérant du DT  
601.4.5 RIS 2008

601.4.4.1 et 601.4.4.2 RIS 2008  
compétition

N.b. 601.3.7 RIS 2008 - secrétaire de  
646.2 et 646.3 RIS 2008

(601.4.6.1 et 646.1 RIS 2008)  
- Pour examiner les réclamations

- suspension de la course)  
Après la course (ou la

- Après chaque manche  
Après l'inspection du parcours

601.4.4.1 - pour nos fins, au coach meeting  
601.4.4 RIS 2008

601.4.3.1 RIS 2008  
601.4 RIS 2008

601.4 RIS 2008  
601.4 RIS 2008

**601.4 à 601.4.8 RIS 2008**

**Jury**

Composition du jury

- N.b. exclusions

- Pratique dans la zone

Réunion du jury

- Première réunion du jury

- Autre réunions

- Qui peut-être présent?

Terme du mandat du jury

Droit de vote

Procès-verbaux

Décision par un seul membre du jury

Tâches du jury